



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving Public Works and Government
Services Canada/Réception des soumissions Travaux
publics et Services gouvernementaux Canada
1713 Bedford Row
Halifax, N.S./Halifax, (N.É.)
Halifax
Nova Scotia
B3J 1T3
Bid Fax: (902) 496-5016

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise
indicated, all other terms and conditions of the Solicitation
remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire,
les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Atlantic Region Acquisitions/Région de l'Atlantique
Acquisitions
1713 Bedford Row
Halifax, N.S./Halifax, (N.É.)
Halifax
Nova Scot
B3J 1T3

Title - Sujet BIO - Fish Lab Renovation IOB - Renovation au laboratoire d'ichtyopathologie	
Solicitation No. - N° de l'invitation EB144-221205/A	Amendment No. - N° modif. 005
Client Reference No. - N° de référence du client EB144-22-1205	Date 2021-11-23
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-SPWA-504-6200	
File No. - N° de dossier HAL-1-86041 (504)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM Atlantic Standard Time AST on - le 2021-11-30 Heure Normale de l'Atlantique HNA	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Miller (PWA), Rachel	Buyer Id - Id de l'acheteur pwa504
Telephone No. - N° de téléphone (782) 640-2710 ()	FAX No. - N° de FAX (902) 496-5016
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

La modification 005 vise à apporter les changements suivants :

Répondre aux questions des soumissionnaires :

QUESTIONS ET CLARIFICATIONS

- .1 Q. Le réservoir de purge doit-il faire partie de la chaudière ou être séparé? Nous pouvons fournir un réservoir séparé, mais le devis n'est pas clair.
R. Le réservoir de purge est destiné à faire partie de la chaudière.
- .2 Q. L'article 2.2.1.1.2 de la section 10 51 13, Casiers métalliques, stipule que le casier EQ-23 doit mesurer 452 mm de largeur x 452 mm de profondeur x 1830 mm de hauteur, alors que le tableau du matériel du dessin A14.2 indique 610 mm x 610 mm x 1830 mm. Veuillez confirmer les dimensions requises pour le casier EQ-23.
R. Les dimensions indiquées dans le tableau du matériel sont correctes. Elles sont corrigées dans la modification.
- .3 Q. Veuillez indiquer la quantité et l'emplacement des casiers de rangement en treillis métallique, conformément à la section 10 51 43, article 2.1.
R. Les casiers de rangement en treillis métallique sont situés dans le local FL-033. Les dimensions sont indiquées dans la liste de matériel et dans les élévations.
- .4 Q. L'étiquette CW32 du tableau de la menuiserie de laboratoire, comme elle figure sur le dessin A14.1, indique « consulter le plan d'étage » pour la dimension de la largeur. Veuillez indiquer l'emplacement de l'étiquette CW32 sur les dessins afin que la largeur puisse être déterminée?
R. Voir la modification.
- .5 Q. Quelle armature est requise pour les semelles sous les drains de tranchée dans le détail 109/S02.1?
R. Ne pas tenir compte de CW32.
- .6 Q. Le programme des portes du dessin A00.2 prévoit une finition « SS » pour les bâtis 039A, 039B, 039C, 039D et 040. La légende des abréviations sur le dessin A00.2 ne mentionne pas « SS » Veuillez confirmer ce qui est requis.
R. SS signifie acier inoxydable (stainless steel). Voir la clarification dans la modification.
- .7 Q. La section 08 11 00 Portes et bâtis métalliques exige 2,11 une construction à âme stratifiée, 2,12 une construction en acier inoxydable et 2,13 une construction à âme renforcée pour les portes. Le tableau des portes figurant sur le dessin A00.2 n'indique pas quelle construction est requise pour chaque porte. Veuillez clarifier ce point?
R. Les portes D016 doivent être construites avec une âme renforcée. RC = Reinforced Core (âme renforcée). Voir la légende et les clarifications dans la modification.
- .8 Q. L'article 2.2.4 de la section 08 16 13, Portes en fibre de verre, exige des bâtis en acier inoxydable pour les portes résistantes au feu. Sur le tableau des portes (dessin A00.2), la porte 050 a un indice de résistance au feu de 45 minutes, mais un bâti en fibre de verre est indiqué. Veuillez clarifier ce point?
R. Voir la modification aux fins de clarifications/révisions. Toutes les portes en fibre de verre doivent avoir des bâtis en acier inoxydable.
- .9 Q. Le dessin A02.1 montre les emplacements du type de mur « E10 — Mur de fondation en béton supportant la maçonnerie ». Ce type de mur est montré sur le dessin S01.1 comme

- coupe104/S02.1. La quantité et l'emplacement de ces murs diffèrent entre les deux dessins. Veuillez indiquer quel dessin est correct pour déterminer la quantité de murs nécessaire.
R. L'étendue du mur détaillée comme 104/S02.1 notée sur S01.1 est correcte. Prévoir un minimum de 1200 mm d'enlèvement/remplacement de l'asphalte et de déblai/remblai pour la zone affectée par l'installation du support en briques de béton.
- .10 Q. L'article 2.1.1 de la section 04 21 13,13 précise que le placage doit être constitué d'unités de béton de 90x190x390 mm. La texture et la couleur doivent être choisies. Il existe une grande variété de finitions, de couleurs et de fournisseurs et les prix peuvent varier considérablement. Est-il possible d'être plus précis sur ce qui est requis pour les unités de placage?
R. Permettez une sélection parmi la gamme complète du fabricant.
- .11 Q. Veuillez fournir le détail de l'article de menuiserie EQ-26, banc de travail en bois franc, tel qu'indiqué dans le dessin A14.2.
R. L'article EQ-26 n'est pas destiné à être une fabrication de menuiserie sur mesure. Le banc de travail en bois franc doit être fourni par la même source que le banc de travail en acier inoxydable EQ-24.
- .12 Q. La couverture existante est-elle sous garantie?
R. Oui, la garantie du fabricant est toujours active.
- .13 Q. Sur le tableau de menuiserie, les chaises CW23 et CW31 sont présentées et différenciées par deux étiquettes. 1) Quelle est la différence entre la « chaise de laboratoire » (lab chair) et le « tabouret de laboratoire » (lab stool)? Ces articles ne sont pas indiqués dans la section sur la menuiserie de laboratoire. 2) Si cette section doit les fournir, veuillez nous donner plus d'informations à leur sujet afin que nous puissions établir des prix exacts. Hauteurs et matériaux en particulier. Nous avons eu de bons résultats avec les chaises Ergocentric pour des laboratoires à Mississauga. Le site Web est <https://ergocentric.com/product/ergo-c-polyurethane/>
R. Le tabouret de travail est réglable en hauteur pour une hauteur de comptoir de 915 mm ou plus. La chaise de travail convient aux comptoirs d'une hauteur de 737 mm.
- .14 Q. L'article 2.3 du devis prévoit un panneau perforé en résine époxy. Avec toutes les armoires et les comptoirs en acier inoxydable dans ces pièces, préféreriez-vous que les panneaux perforés (égouttoirs pour verres) soient également en acier inoxydable? Ces panneaux peuvent également être fabriqués en acier inoxydable 316 comme le reste de la spécification. Je ne sais pas pourquoi l'époxy est prescrit.
R. Des égouttoirs pour verres en acier inoxydable seront également acceptés.
- .15 Q L'article 2.5.8 stipule que les armoires de stockage des produits inflammables doivent être munies de poignées à palette. Nos armoires ont une porte à verrouillage 3 points et une poignée tournante verrouillable. Est-ce acceptable?
R. Les serrures ne sont pas nécessaires. La quincaillerie doit répondre aux exigences minimales du code d'accessibilité (norme CSA B651-18).
- .16 Q. Le plan du local FL 105 montre 3 chaises ou tabourets? Ils sont surélevés 5 fois, et seul un tabouret de laboratoire CW23 est étiqueté. Quels sont les besoins en sièges dans ce local? Le plan est-il correct?
R. 2 chaises, 1 tabouret. Voir les critères indiqués à la ligne 237.
- .17 Q. Local FL 105, détail 12/A03.5. Il manque une étiquette CW16 pour le meuble sous la table du milieu?
R. Non, les éléments de l'autre côté de la péninsule apparaissent à l'arrière-plan.
- .18 Q. Le détail de l'élévation 15/A03.5 ne montre rien qui soutienne le comptoir. Ces supports en porte-à-faux du mur soutiennent-ils le comptoir? Si c'est le cas, doivent-ils être étiquetés et indiqués dans le tableau de la menuiserie? Il semble y en avoir cinq. Veuillez confirmer. Ce sont peut-être eux qui devraient soutenir les plans de travail aux détails 4 et 7 du dessin A03.5?

- R. Fournir des supports en acier inoxydable de type 316 à 900 mm d'entraxe. La capacité de contreponds doit être la même que celle des composants adjacents de la menuiserie.
- .19 Q. La pièce FL 106 Est, détail 17/A03.5 montre une chaise ou un tabouret. Mais il n'est pas étiqueté. De quoi s'agit-il? Est-il compté dans le tableau de nomenclature?
R La chaise devrait être un tabouret. Les soumissionnaires doivent vérifier les quantités.
- .20 Q. Élévation 10 du dessin A03.3. Le plan d'étage montre que le comptoir s'étend jusqu'au mur du côté droit, derrière la hotte. Pourtant, la table ne le fait pas. Le comptoir se termine-t-il à la dernière patte ou doit-on le prolonger jusqu'au mur? Qu'est-ce qui soutient le comptoir au niveau du mur? (Les tables sont-elles destinées à être déplacées ou fixées en place?)
R. Les comptoirs doivent être continus comme indiqué. Un taquet ou un support doit être fourni pour convenir à l'installation.
- .21 Q. Élévation 9 du dessin A03.5. Le plan d'étage montre que le comptoir s'étend jusqu'au mur sur le côté gauche. Pourtant, la table ne le fait pas. Le comptoir se termine-t-il à la dernière patte, ou doit-on le prolonger jusqu'au mur?
R. Fournir un comptoir continu comme indiqué. Les bases doivent être modulaires comme prescrit.
- .22 Q. Élévation 9 du dessin A03.5. Le plan d'étage montre que le comptoir s'étend jusqu'au mur sur le côté gauche. Pourtant, la table ne s'y rend pas. Le comptoir se termine-t-il à la dernière patte, ou doit-on le prolonger jusqu'au mur? Qu'est-ce qui soutient le comptoir au mur? Devons-nous ajouter une autre mini table ici, au-dessus de la CW05? Est-ce que cela figure dans le tableau de menuiserie? (Les tables sont-elles destinées à être déplacées ou fixées en place?)
R. Les comptoirs doivent être continus, comme indiqué. Un taquet ou un support doit être fourni en fonction de l'installation.
- .23 Q. Électricité : Peut-on confirmer les dimensions du panier métallique requis? 4 po de profondeur x 12 po de largeur?
R. Ces dimensions sont correctes.
- .24 Q. Peut-on confirmer que le câblage structuré n'est pas inclus dans cet appel d'offres et qu'il est fourni par Services partagés Canada?
R. Le seul câblage structuré que l'entrepreneur retenu doit réaliser est le système entourant la caméra du « autonomy lab » (FL-047). Tout autre câblage structuré sera effectué par SPC.
- .25 Sur les plans d'alimentation, il y a plusieurs références à des numéros de matériel. Je suppose que ces appareils sont propres à chaque secteur (par exemple, les appareils de laboratoire par opposition aux appareils mécaniques)?
R Le matériel est indiqué sur ME1.4.
- .26 Q. Est-il possible d'obtenir une liste de matériel mécanique ainsi qu'une matrice de responsabilité (qui fournit les moyens de déconnexion, les EFV, etc.)?
R. Voir les feuilles ME incluses dans le dossier de dessins..
- .27 Q. Pouvons-nous supposer qu'il s'agit de méthodes de câblage standard (EMT) dans les zones définies comme étant exposées à l'air salin?
R. Tous les articles exposés à l'eau salée doivent être en acier inoxydable 316 ou résistants à la corrosion.
- .28 Q. La note 2 du dessin E-06.2 fait référence au panneau « 6EPM1 » en ce qui concerne le comptage numérique. Est-il possible que l'on doive lire « 6SPM1 »? Je n'arrive pas à trouver le panneau référencé sur la colonne montante.
R. Exact, ce panneau devrait être étiqueté 6SPM1.
- .29 Q. Au dessin E01.1, une note indique de déplacer les services existants pour faire de la place à la semelle du nouveau couloir. Compte tenu des conditions inconnues dans cette zone, il est difficile

de quantifier cette valeur. Est-il possible d'attribuer une allocation pour cette portée afin qu'elle soit traitée séparément, de sorte que tous les soumissionnaires puissent l'aborder de la même façon?

R. Aucune allocation ne sera prévue pour cet élément.

.30 Q. Veuillez fournir la section du devis et les détails relatifs aux panneaux muraux acoustiques figurant dans la nomenclature des finis.

R. Voir la section 09 51 53 du devis en ce qui concerne le produit. Suivre les instructions du fabricant pour l'assujettir directement au mur.

.31 Q. Le coût du plan de mise en service doit-il être assumé par l'entrepreneur général?

R. Les sections 01 91 XX et l'annexe A (plan de mise en service) du devis précisent les responsabilités de l'entrepreneur.

.32 Q. Veuillez fournir une coupe du plancher de la salle de pompe FL-053 qui montre les détails relatifs à la construction du mur, la jonction avec le plafond, la jonction avec le mur actuel du bâtiment, les parapets de toit, etc.

R. Voir les détails de clarification dans l'addenda.

.33 Q. En ce qui concerne la section 10 56 53, Supports de séchage pour filets. S'agit-il d'un article de fabrication standard ou est-ce un article fabriqué sur mesure? Pouvez-vous nous recommander un fabricant de ce produit, ou fournir des croquis de ces quatre articles? La description n'est pas suffisamment descriptive pour comprendre ce qui est requis.

R. Il s'agit d'une solution sur mesure qui pourrait comprendre des pièces fabriquées et qui doit répondre aux exigences pour lever au moyen de poulies quatre (4) filets aux fins de séchage à la hauteur indiquée.

.34 Q. La coupe 10 au dessin A03.7 montre un seul élément EQ-62 au haut du puits. La nomenclature du matériel au dessin A14.2 indique qu'il faut prévoir quatre (4) supports de séchage. Veuillez clarifier.

R. Quatre (4) filets doivent pouvoir sécher à la fois. Voir aussi le devis.

.35 Q. Les cloisons intérieures vitrées mentionnées à la section 10 22 53 sont-elles préalablement vitrées par le fabricant? Pourriez-vous aussi nous dire précisément à quelles cloisons intérieures cette section du devis renvoie-t-elle? La nomenclature des cloisons n'indique aucune cloison vitrée.

R. Le vitrage au premier étage fait face à FL-050. Veuillez consulter les types de vitrage intérieur au dessin A04.2.

.36 Q. Veuillez confirmer la phase et la tension du bâtiment pour les postes de recharge des chariots élévateurs à fourche à contrepoids à conducteur debout. S'agit-il d'un système monophasé, biphasé ou triphasé? Et quelle est la tension maximale?

R. Voir le devis modifié à l'addenda.

.37 Q. Le couvercle de la citerne de ballast doit-il avoir une certaine valeur R ou épaisseur?

R. Au moins 75 mm.

.38 Q. Le paragraphe 2.5.1 de la section 13 15 00 décrit le couvercle de la citerne comme étant adaptable en de multiples configurations. Pouvez-vous élaborer sur le sujet? Le couvercle devrait-il être assemblé d'un certain nombre de sections qui peuvent être reliées entre elles ou enlevées individuellement? Veuillez nous donner de plus amples détails sur cet élément pour que nous puissions y attribuer un prix approprié.

R. Il doit être possible d'enlever le couvercle en segments égaux d'environ 1200 mm de largeur. Ces segments s'attachent les uns aux autres pour former un tout qui recouvre la citerne en entier. Voir le détail 1/A03.1.

- .39 Q. Combien de luminaires submersibles (et supports connexes) faut-il prévoir à la citerne de ballast?
R. Deux (2) appareils, selon le dessin A09.8.
- .40 Q. Au dessin E04.2, en ce qui concerne les conduits de 103 mm installés entre la salle des télécommunications et le couloir, dans le plafond de la salle FL-050, ces conduits doivent-ils être en PVC et la boîte de jonction doit-elle être en acier inoxydable?
R. Les conduits et les boîtes de jonction doivent être conformes aux exigences prescrites dans le devis.
- .41 Q. Au dessin E03.1, les dispositifs électriques indiqués sur les murs en blocs doivent-ils être montés d'affleurement ou en applique?
R. Les dispositifs sur les murs en bloc doivent être montés en applique.
- .42 Q. Au dessin de mécanique M01.1, de nombreuses nouvelles tranchées drainantes sont indiquées, mais aucune étiquette n'a été assignée à la plupart d'entre elles. Pourriez-vous s'il vous plaît revoir cette page et assigner des étiquettes à chaque nouvelle tranchée drainante?
R. Les tranchées drainantes sont identifiées à l'une ou l'autre des notes 3, 4 ou 5; les notes du côté gauche de la page indiquent de quel type de drain il s'agit.
- .43 Q. En ce qui concerne les intercepteurs de sédiments, les spécifications fournies sont vagues quant aux dimensions requises de ces éléments. Pourriez-vous s'il vous plaît indiquer les dimensions minimales de largeur et de profondeur de ces éléments? Cela nous aiderait à établir un prix.
R. Le diamètre minimal de l'ouverture d'entrée/d'évacuation des intercepteurs de sédiments doit être de 75 mm de diamètre.
- .44 Q. Au dessin de mécanique M01.1, aux coordonnées de quadrillage 17 et U, on mentionne une citerne d'eau douce, qui sera fournie par la division 22. Je suis incapable de trouver les spécifications de cette citerne dans les sections du devis fournies. Pourriez-vous nous les fournir pour que nous puissions les examiner et formuler un prix?
R. La citerne et les cuves d'immersion sont détaillées dans l'addenda, voir les croquis SKM2 et SKM3.
- .45 Q. Au dessin de mécanique M01.4, aux coordonnées de quadrillage 16 et T-U, il semble y avoir une étiquette de matériel ou de mobilier « BF ». Pouvez-vous confirmer qu'il s'agit bien d'une étiquette de matériel ou de mobilier? Le cas échéant, pouvez-vous nous fournir des spécifications pour cet article aux fins d'examen et d'établissement d'un prix?
R. L'élément SS-2 est prescrit à la section 22 42 16. BF signifie Sans obstacle (*Barrier Free*).
- .46 Q. Au dessin de mécanique M01.2, aux coordonnées de quadrillage 15-16 et T, se trouve une étiquette « DW ». Pouvez-vous préciser de quel lave-vaisselle il s'agit dans la nomenclature du matériel qui accompagne les dessins d'architecture? Est-ce l'article EQ-20 (fourni par le maître de l'ouvrage et installé par le maître de l'ouvrage) ou l'article EQ-31 (fourni par le maître de l'ouvrage et installé par l'entrepreneur)?
R. EQ-31 sur le dessin ME1.4, Nomenclature de branchement de matériel divers.
- .47 Q. Au plan de mécanique M04.3, au détail n° 1, on mentionne des « tranchées drainantes » et un « filtre à sable » entre autres articles non mentionnés dans le devis fourni. Ces articles non mentionnés dans le devis seront-ils fournis et installés par des tiers?
R. Les tranchées drainantes et le filtre à sable sont destinés à la citerne de ballast et sont prescrits dans l'addenda n° 1, section 22 67 00, article 2.3, Matériel pour la citerne de ballast.
- .48 Q. L'étendue et l'épaisseur du revêtement en béton au premier étage porte un peu à confusion. Le dessin A11.2 sur les revêtements de sol indique une aire ombragée avec la note 3 comme étant un revêtement de 100 mm. Ce dessin montre aussi une aire hachurée de béton au sud de l'aire ombragée. Le dessin S01.2 indique qu'un revêtement de béton doit être ajouté à une aire

qui semble s'apparier plus ou moins à l'aire hachurée en béton indiquée au dessins A11.2. Veuillez fournir des précisions quant à la différence entre l'aire comportant une dalle de béton sur un platelage en acier et le « revêtement » de béton, ainsi que l'étendue de ces aires.

R. La structure du plancher de FL-123 se compose de revêtement de sol existant et de nouveau revêtement de sol (voir la transition indiquée à la note 4 au dessin A11.2), et le dessin S1.2 prescrit le nouveau revêtement de sol. Le revêtement incliné s'ajoute sur le dessus du revêtement de béton posé sur le platelage en acier existant et nouveau.

- .49 Q. Le détail du parapet 1/A07.4 montré à la ligne de quadrillage « R » s'applique-t-il à tous les parapets périmétriques autour de cette partie du bâtiment? Exemple : Ligne de quadrillage 9, ligne de quadrillage U, au sud de la ligne de quadrillage U, entre les lignes de quadrillage 9 et 10. Il n'y a aucune référence le long de ces aires permettant de déterminer le détail de parapet requis.
R. Le détail du parapet du laboratoire de haute sécurité biologique est typique pour la portion du bâtiment visée par la note.
- .50 Q. Les dessins A11.1 et A11.2 des revêtements de finition indiquent que la plupart des dalles de plancher sont inclinées selon une pente de 2 %. La salle FL-123 (local mécanique) indique une pente de 2 % orientée nord-sud sur une longue distance qui créerait une baisse du niveau de 205 mm. Le platelage métallique est-il incliné dans cette aire? En cas contraire, veuillez revoir les pentes dans cette aire pour qu'elles concordent à l'épaisseur de la dalle en béton.
R. Le platelage métallique n'est pas incliné. La pente maximale est de 2 %. Elle peut être moins prononcée à une certaine distance des avaloirs de sol et pour qu'elle s'harmonise au niveau du plancher au nord.
- .51 Q. Est-il possible d'utiliser des cornières encastrées en acier inoxydable pour les avaloirs de sol plutôt que des cornières encastrées en plastique renforcé de fibre de verre? Le cas échéant, veuillez prescrire le type d'acier inoxydable qui est acceptable.
R. Non, ce n'est pas acceptable.
- .52 Q. Les coupes 3 et 4/A06.1 ainsi que la coupe 5/A06.3 semblent montrer un plafond suspendu dans des salles où des éléments de plafond acoustique montés sur platelage sont indiqués sur le plan du plafond réfléchissant et la nomenclature des revêtements de finition. Cela porte à confusion. Veuillez préciser si ces éléments suspendus sont supposés représenter des appareils d'éclairage suspendus ou un plafond suspendu.
R. À la coupe 4/A06.1, le plafond du premier étage est ouvert et doté d'éléments de plafond acoustique et d'un luminaire suspendu. Cela concorde avec les autres dessins et nomenclatures.
- .53 Q. Au dessin A01.1, la note 11 indique d'enlever la porte et le cadre existants et de conserver l'ouverture brute. Nous supposons que ces mêmes emplacements d'ouverture au dessin A02.2 où de nouvelles portes et de nouveaux cadres sont installés dans les ouvertures brutes existantes ne nécessiteront pas de travaux sur l'ouverture. Veuillez confirmer.
R. L'entrepreneur doit préparer l'ouverture brute existante pour recevoir la nouvelle porte et son nouveau cadre de taille identique ou semblable.
- .54 Q. Au dessin A03.1, veuillez préciser le type de mur à utiliser pour l'intérieur de la chambre de réfrigération FL030 et du congélateur FL031.
R. Voir le devis pour ce qui est des exigences relatives à la chambre de réfrigération et au congélateur.
- .55 Q. À la section 04 21 13.13, le paragraphe 2.1.1 prescrit que le placage doit être constitué d'éléments de béton de dimensions 90*190*390. La texture et la couleur doivent être sélectionnées. Il existe une grande variété de finis, de couleurs et de fournisseurs, ce qui peut faire varier considérablement le prix. Est-il possible d'être plus précis quant aux exigences relatives aux matériaux de placage?
R. Les matériaux de placage doivent répondre aux critères de performance. La couleur et la

texture des matériaux de placage doivent être sélectionnées par le représentant du Ministère parmi la gamme complète du fabricant.

- .56 Q. Le système de gicleurs existant est-il chargé et actif?
R. Oui.
- .57 Q. Y a-t-il dans le devis une base de conception pour le couvercle de la citerne de ballast?
R. Le couvercle de la citerne de ballast est un produit fabriqué sur mesure par un fournisseur spécialisé dans la fabrication de produits similaires.
- .58 Q. Dans le dessin A02.3, à la ligne du quadrillage U & 10 (dans ST-001), que représente le mur montré en jaune? Veuillez préciser l'ensemble.
R. Les deux sont des cloisons de type P6.
- .59 Q. Veuillez préciser le type de cloison P4D montré dans le dessin détaillé 4/A06.3, sur la ligne de quadrillage S. Il n'est pas indiqué dans l'annexe des types de cloisons.
R. P4D est le même que P7.
- .60 Q. Veuillez préciser cette note indiquée sur le dessin A02.2. De quel type de matériau s'agit-il et sur quelle hauteur doit-il être retiré? 10. Enlever l'adhésif et préparer la colonne de sorte qu'elle ait un fini lisse prêt à recevoir la peinture (Remove adhesive and prep column to smooth finish ready for paint).
R. Il semble s'agir d'un adhésif de construction. Il doit être enlevé sur toute la hauteur de la face de la saillie. Veuillez également consulter la radiographique du bâtiment fournie à titre d'aperçu visuel.
- .61 Q. Le type de mur E1C est exigé sur le dessin A02.2. Veuillez préciser à quel endroit ce type de mur débute et se termine.
R. Selon l'étendue des murs sur le périmètre de l'intérieur du dessin Mechanical FL-021.
- .62 Q. Le type de mur E1A n'est pas indiqué dans l'annexe du dessin A00.1, mais est exigé dans le dessin A02.3. Veuillez fournir des précisions concernant le type de mur E1A.
R. Le deuxième E1 (entre le premier E1 et E1B) dans cette légende des types de murs extérieurs doit être modifié par E1A.
- .63 Q. Veuillez préciser le type de mur dans le dessin détaillé 3/A06.1, où le type P3E est exigé. Ce type de cloison n'est pas inclus dans le dessin A00.1.
R. Toutes les instances de l'étiquette de cloison P3E ont été remplacées par P6.
- .64 Q. Sur la page de la façade Nord du dessin A04.1/1, où une partie du bâtiment est manquante entre les lignes du quadrillage 10 et 11, est-ce que les panneaux métalliques isolés commencent au niveau du sol ou est-ce qu'ils devraient être similaires à ceux de la section A06.3/3?
R. La section est similaire à 3/A06.3. Voir le croquis dans l'addenda pour la façade.
- .65 Q. Pouvez-vous préciser si certains des panneaux métalliques isolés doivent être résistants au feu? Ni le devis ni les types de murs sur les dessins n'indiquent que des panneaux métalliques isolés doivent être résistants au feu. Si certains de ces panneaux doivent être résistants au feu, veuillez indiquer leur emplacement.
R. Les panneaux métalliques isolés du soffite du rez-de-chaussée sur le côté nord sont à âme de fibres minérales résistant au feu. Consulter les dessins détaillés pour connaître l'emplacement et le type. Les devis des âmes se trouvent dans 07 42 13.19.
- .66 Q. Le point 2.1.4 de la section 05 21 00 du devis indique une galvanisation à chaud pour l'acier de construction. Ce même point indique l'application d'un apprêt en atelier conformément à la norme CISC/CPMA 2-75 sur les poutrelles en acier. Le point 2.1.1 de la section 05 31 00 du devis indique un acier galvanisé G90 pour le platelage en acier. Veuillez confirmer le fini pour l'acier de construction. Il n'est pas courant d'appliquer un apprêt sur des poutres triangulées lorsque tous les autres éléments sont galvanisés. La structure existante semble également avoir reçu une

couche d'apprêt. Les dessins de structures indiquent également des finis galvanisés à certains endroits uniquement, ce qui est la norme. Pouvez-vous vérifier les endroits où les éléments doivent être galvanisés ou recevoir une couche d'apprêt?

R. La section 05 12 00 du devis porte sur l'acier de construction – Prévoir de l'acier galvanisé aux endroits indiqués sur les dessins de structures. La majorité de l'acier de construction n'aura pas besoin d'être galvanisé.

La section 05 21 00 du devis porte sur les poutrelles en acier, qui ne requièrent pas d'être galvanisées.

La section 05 31 00 du devis porte sur le platelage en acier et exige que la totalité de celui-ci soit en acier galvanisé G90.

Consulter les devis sur la peinture et les dessins architecturaux pour connaître les revêtements supplémentaires sur les éléments en acier.

- .67 Q. Pouvez-vous préciser où se trouve l'étiquette B1 et sa signification (elle se trouve dans l'annexe du dessin M&E 1.3). Elle se trouve sous la chaudière, mais aucune spécification ni fabricant n'est indiqué.
R. B1 est le générateur de vapeur dans la salle d'autoclave FL-015.
- .68 Q. Est-ce que le revêtement époxyde des murs indiqué dans la section 09 96 59 du devis doit se prolonger sous le fini du plafond uniquement?
R. Oui . Consulter l'annexe des finis des salles pour connaître les finis des murs et des plafonds.
- .69 Q. En ce qui concerne la section 09 96 59 du devis – Veuillez confirmer que le revêtement doit avoir une épaisseur de 3 mm. En règle générale, les revêtements des murs doivent avoir une épaisseur de 15 à 20 mils.
R. Une épaisseur de 3 mm est correcte. Il s'agit d'un produit appliqué à la truelle.
- .70 Q. Point 2.2.2 de la section 09 67 23 du devis – peut-on utiliser des bandes de transition en zinc au lieu de bandes en acier inoxydable? / Dans la section 09 67 23 (revêtement de sol à base époxyde), paragraphe 2.2.2 Bandes de transition concaves: acier inoxydable , le type 316 est mentionné. Nous utilisons généralement des bandes en zinc pour les revêtements de sol à base époxyde; notre fournisseur de carreaux ne tient pas ces bandes en stocks. J'ai tenté d'en trouver en ligne, mais mes recherches ont été infructueuses. Les seules bandes en acier inoxydable que j'ai trouvées sont de type 304 et leur prix est quatre fois plus élevé. Est-il possible d'utiliser plutôt des bandes en zinc? Elles ne rouillent pas et ne devraient donc pas poser problème.
R. Oui, c'est acceptable.
- .71 Q. L'annexe des finis sur le dessin A00.2 indique « EPT » (peinture époxy) et « HBEC » (revêtement aux résines époxydes à pouvoir garnissant élevé). La section 09 91 00 du devis indique certaines applications de "revêtement aux résines époxydes à pouvoir garnissant élevé" sur un apprêt époxydique ou un enduit au latex. La section 09 96 59 du devis décrit un revêtement aux résines époxydes à pouvoir garnissant élevé. Pouvez-vous préciser quel devis s'applique à quelle abréviation dans l'annexe des finis.
R. En ce qui concerne l'annexe des finis des salles: la section 09 96 59 s'applique à l'abréviation HBEC. La section 09 91 00 2.6.5.2 s'applique à l'abréviation EPT.
- .72 Q. Les dessins des coupes des fenêtres dans les murs indiquent l'utilisation d'un appui en stratifié décoratif haute pression. À partir de la vue en plan, il est impossible d'identifier les appuis de fenêtre pour déterminer les emplacements où ils sont requis. Veuillez préciser où des appuis de fenêtre en stratifié décoratif haute pression individuels sont requis et où des appuis continus sont requis.
R. Toutes les fenêtres doivent avoir des appuis en stratifié décoratif haute pression. Les appuis en bande requièrent des appuis continus.

- .73 Q. Pouvons-nous utiliser des bollards constitués de tuyau de 168 mm (matériau en stock) au lieu des bollards de 250 mm montrés? Les tuyaux de 250 mm sont peu courants, et chers, et ils sont probablement excessifs pour cette application.
R. Des tuyaux de 200 mm sont acceptables.
- .74 Q. Dans le document S01.1, les murs BW10 et BW20 exigent un renfort vertical. #15M à 400 centre à centre. Je ne vois aucun renfort vertical exigé pour les autres murs en blocs de béton. Veuillez indiquer si de tels renforts sont requis.
R. Les ouvrages de maçonnerie doivent être renforcés conformément aux devis.
- .75 Q. Les nouveaux murs extérieurs en béton (types de mur E9 et E10 décrits dans la liste des types de murs extérieurs dans le document A00.1) exigent une membrane d'imperméabilisation sous le niveau du sol. Veuillez confirmer si une membrane d'imperméabilisation est requise, puisqu'il n'y a pas de sous-sol, et que les murs adjacents ne semblent pas avoir de membrane d'imperméabilisation.
R. Une membrane d'imperméabilisation est requise.
- .76 Q. Le point 1.3.3 de la section 01 11 00 Instructions générales indique "Travaux exécutés avant le début du présent contrat et qui sont spécifiquement exclus de ce dernier: .1 Étayage temporaire et protection." Veuillez confirmer si tous les travaux d'étayage et de protection seront être réalisés par d'autres, et qu'ils ne devront pas être inclus dans le prix de l'entrepreneur général.
R. Les travaux d'étayage ont été réalisés par d'autres uniquement pour supporter le bâtiment dans son état actuel. L'étayage demeurera en place pour l'entrepreneur qui réalisera les travaux du présent contrat. Aucun autre étai supplémentaire ne sera fourni par d'autres pour ce projet. Il incombe à l'entrepreneur de fournir tous les autres étais requis pour exécuter les travaux du contrat conformément aux dessins et aux devis.
- .77 Q. Il y a de nombreux renvois à d'autres entrepreneurs. À titre de précision, l'entrepreneur général qui obtient ce contrat doit réaliser tous les travaux dans la portée de notre contrat – est-ce exact?
R: Le soumissionnaire retenu doit réaliser tous les travaux décrits dans les plans, les devis et les addendas. Tous les travaux en sous-traitance mentionnés, s'il y a lieu, sont la responsabilité du soumissionnaire retenu dans le cadre de la présente invitation à soumissionner. Par exemple, sans toutefois s'y limiter, les travaux qui exigent un « entrepreneur-électricien », « entrepreneur en mécanique », « spécialiste », etc. sont la responsabilité de l'entrepreneur à qui le contrat est attribué. Si l'entrepreneur n'est pas chargé d'une tâche particulière, il sera indiqué que celle-ci est la responsabilité du représentant ministériel. Par exemple, il incombe au représentant ministériel de fournir les commissionnaires pour escorter dans les aires sécurisées.
- .78 Q. La structure existante doit-elle être couverte par notre assurance? Le cas échéant, veuillez indiquer la valeur approximative que nous devons indiquer à nos assurances d'ajouter dans la protection.
R. Consulter l'invitation à soumissionner. La valeur du bâtiment existant n'est pas évaluée.
- .79 Q. Auriez-vous d'autres renseignements sur la signalisation? Je vois dans le devis que certains matériaux approuvés sont répertoriés, toutefois, les dimensions ne sont pas indiquées. J'aurai besoin de savoir quelles dimensions sont requises pour chaque type d'affiche afin de soumissionner cette partie du projet.
R. Se reporter au point 2.1 de la section 10 14 00, Signalisation.
- .80 Q. Est-il acceptable de changer le profilé sur les deux faces pour un de la série Shadowline avec texture à relief? (Section 07 42 13.19 du devis) La hauteur maximale des panneaux à surface plane et lisse est de 24 pi. Les panneaux pour ce projet atteignent une hauteur de 28 pi.
R. Se reporter à la modification pour d'autres profilés et textures de surface acceptables.

- .81 Q. On prévoit des problèmes de disponibilité du fini en PVDF des panneaux métalliques isolés pour le reste de l'année en cours et la majorité de l'année prochaine. Est-ce qu'une peinture de finition en polyester siliconé est acceptable?
R. Non.
- .82 Q. Par ailleurs, pour le mur présentant une cote de résistance au feu d'au moins deux heures, devons-nous passer d'un panneau métallique isolé de 4 po à un panneau résistant au feu de 6 po?
R. Non.
- .83 Q. Nous ne parvenons pas à trouver un stérilisateur de laboratoire qui respecte les exigences de rendement décrites à la section 11 53 19. Pouvez-vous indiquer quel fabricant/produit a été utilisé pour l'élaboration des exigences de rendement?
R. Se reporter à la section 11 53 19 révisée dans la modification.
- .84 Q. L'article 2.1.2 de la section 11 53 19 indique une section transversale de 660 mm x 1 550 mm pour le compartiment. Pouvez-vous indiquer la profondeur requise?
R. Se reporter à la section 11 53 19 révisée dans la modification.
- .85 Q. Est-ce que le stérilisateur de laboratoire doit être alimenté de vapeur du bâtiment ou doit-il être doté d'un générateur de vapeur?
R. Se reporter à la section 11 53 19 révisée dans la modification. Le stérilisateur a un générateur de vapeur intégré.
- .86 Q. Les notes sur la démolition n° 3, 7, 15 et 16 qui se trouvent sur le dessin A01.4 indiquent de remplir les ouvertures grossières comme indiqué (se reporter aux plans de construction et aux élévations). Les plans de construction et les élévations ne donnent pas de détail sur le remplissage. Pouvez-vous fournir des détails ou l'assemblage du mur requis pour le remplissage des ouvertures grossières?
R. Aucun remplissage additionnel n'est requis. Se reporter aux détails pour la construction des nouveaux murs.
- .87 Q. Pouvez-vous confirmer que du PRFV certifié NSF 61 est requis?
R. Ce n'est pas requis.
- .88 Q. Pouvez-vous confirmer si la section existante de dalle sur le tablier dans le local FL-123 doit recevoir une chape de béton afin d'obtenir la pente indiquée sur les dessins A11.2 et S01.2?
R. Oui, chape en pente avec finition du plancher en plus de la chape structurale.
- .89 Q. Pouvez-vous confirmer si la nouvelle section de dalle sur le tablier dans le local FL-123 doit recevoir une chape de béton afin d'obtenir la pente indiquée sur les dessins A11.2 et S01.2 ou si la pente doit être réalisée lors du coulage initial de la dalle?
R. La pente est obtenue par l'ajout d'une chape sur la chape structurale.
- .90 Q. Pouvez-vous confirmer si la nouvelle section de dalle sur le tablier dans les locaux FL-119, FL-120 et FL-122 doit recevoir une chape de béton? La section 202/S02.2 indique une chape de béton, alors que la section 204/S02.2 n'en indique pas.
R. Oui, le tablier dans ces locaux nécessite l'ajout d'une chape.
- .91 Q. La note générale n° 8 sur le dessin A00.1 indique que toutes les cloisons intérieures se prolongent sous le plancher et le platelage de toit à moins d'indication contraire. Les détails 5/A09.2 et 6/A09.2 montrent une ossature en acier et cloison sèche sur les murs en maçonnerie comme détail type. Pouvez-vous confirmer si ce détail de cloison sèche s'applique à tous les murs de maçonnerie du rez-de-chaussée?
R. Il s'applique à toutes les cloisons en maçonnerie du rez-de-chaussée. Les murs porteurs intérieurs en maçonnerie peuvent être différents. Se reporter aux dessins.

- .92 Q. Pouvez-vous clarifier les détails 3/A06.1 et 4/A06.1? Le plafond est dessiné comme un plafond suspendu, alors que les dessins A02.6 et A00.2 font référence à des plafonds acoustiques à application directe.
R. Les articles suspendus au niveau du plafond du rez-de-chaussée dans ces dessins sont des luminaires.
- .93 Q. Pouvez-vous fournir des détails sur les panneaux muraux insonorisants répertoriés sur le dessin A00.2? Le bordereau des finitions indique des panneaux muraux insonorisants pour les murs nord, sud et ouest du local FL-050.
R. Se reporter à la section 09 51 53.
- .94 Q. La section 2.3 de la division 28 demande un serveur de 32 To et la modification 2 ajoute les paragraphes 2.4.1.10 et 2.4.1.11 comme suit : .10 Unité de disque dur de 8 To. – Pouvez-vous clarifier le modèle de poste de travail Avigilon requis, et si un serveur de 32 To doit être fourni? Un poste de travail NVR de 8 To unique, modèle NVR4-WKS-8TB-NA, est recommandé.
R. Le serveur de 32 To est pour le système Avigilon existant. Le poste de 8 To est pour le nouveau système de caméra du laboratoire Autonomy.
- .95 Q. Le dessin E.2 montre deux icônes de caméras avec l'indication « EX »; pouvez-vous confirmer ce que signifie « EX »? Est-ce que ça signifie « Existant »?
R. « EX » signifie « existant à conserver ».
- .96 Q. Est-ce que les moniteurs de 65 po décrits dans la section 11 52 33 doivent être fournis dans l'ensemble électrique? Ils ne figurent pas sur les dessins d'électricité, quoique la modification 2 stipule que la tour de TVCF doit être capable de les « supporter ». Et le dessin SKE-2 montre le câblage et les prises, mais encore une fois aucun moniteur de 65 po ne figure dans les produits à livrer.
R. Se reporter aux documents architecturaux pour obtenir de plus amples renseignements. L'entrepreneur doit coordonner la responsabilité pour la fourniture de l'équipement.
- .97 Q. L'article 2.6.1 de la section 28 23 00 décrit un système d'alimentation sans coupure (ASC), toutefois aucun ne figure sur les dessins. Pouvez-vous confirmer s'il est requis?
R. Le système d'ASC est pour le poste de travail du laboratoire Autonomy comme indiqué dans le devis.
- .98 Q. La modification 2, section 25 à la page 4 demande l'intégration BACnet pour le contrôle d'accès. Pouvez-vous confirmer que ce n'est pas un produit à livrer dans l'ensemble électrique?
R. L'entrepreneur en système de contrôle doit intégrer le système de contrôle d'accès. L'entrepreneur en électricité doit fournir un système de contrôle d'accès compatible avec BACnet.
- .99 Q. L'article 2.7.1 de la section 28 23 00 décrit un commutateur écran-clavier-souris (KVM), mais aucun ne figure sur les dessins. Pouvez-vous confirmer s'il est requis?
R. Aucun commutateur KVM n'est requis.
- .100 Q. Pouvez-vous confirmer si l'entrepreneur général est responsable de l'obtention et du paiement du permis de construction pour ce projet?
R. Aucun permis de construction n'est requis. Les coûts des permis commerciaux et tous les autres permis sont la responsabilité de l'entrepreneur.
- .101 Q. Pouvez-vous confirmer si l'entrepreneur général est responsable de l'obtention et du paiement des coûts relatifs aux déchets solides pour la MRH et au développement régional (égout et alimentation en eau)?
R. Tous les coûts doivent être assumés par l'entrepreneur.
- .102 Q. Pouvez-vous confirmer si une épaisseur minimale est requise pour l'isolation du couvercle de la citerne de ballast indiqué à la section 2.5 de la section 13 15 00?

- R. Au moins 75 mm, mais le couvercle doit pouvoir enjamber la largeur de la citerne de ballast sans toucher la surface de l'eau. Se reporter à la modification.
- .103 Q. Quelle est l'élévation du niveau du sol existant à l'intérieur du bâtiment? Est-ce qu'il se trouve actuellement au sous-sol (face inférieure de la dalle de béton)?
R. Le niveau du sol actuel se trouve à la face inférieure de la dalle de béton.
- .104 Q. Devons-nous mettre en place du gravier sous la dalle sur terre-plein? Ce n'est pas indiqué sur les dessins.
R. Oui, du remblai granulaire est requis selon les types de planchers. Voir le dessin A00.1. Se reporter aux documents géotechniques pour connaître les exigences relatives au remblaiement.
- .105 Q. J'ai regardé le rapport et il semble que les raccords de tuyauterie (coudes) n'ont pas été testés. En regardant les photographies des lieux, il semble y avoir un certain nombre de coins à onglets et de gaines en plastique aux coudes, ce qui indique habituellement une tuyauterie en fibre de verre.
R. Les coudes de conduite n'ont pas été testés.
- .106 Q. Dans ce dessin (S01.3), il y a environ 270 ancrages mécaniques pour les panneaux solaires décrits, avec supports de tuyau en aluminium selon les détails de la « section 306 typique ». Pouvez-vous confirmer s'il s'agit d'une représentation schématique et si le nombre et le type d'ancrages de toit devraient être comme indiqué ici, ou est-il possible de proposer nos propres ancrages de toit?
R. Aucun ancrage n'est requis. Révisé pour un système lesté dans la modification.
- .107 Q. Le bâtiment n'est-il pas en mesure de supporter un système lesté, qui est typique pour cette taille, avec une charge nominale entre 5 et 8 lb/pi² approximativement? Nous proposerions un système lesté, car les ancrages de toit demandés coûtent très cher et sont inhabituels pour des panneaux solaires sur toit plat.
R. Un système lesté est acceptable. Se reporter aux révisions dans la modification.
- .108 Q. La charge nominale exigée pour le module photovoltaïque dépasse celle de la plupart des modules offerts sur le marché qui sont couramment utilisés en Nouvelle-Écosse. Est-il possible de modifier les exigences relatives aux charges dues au vent et à la neige pour 5 400 kPa/2 400 kPa?
R. Non. Fournir des produits qui respectent le devis du projet.
- .109 Q. Le mur le long de GL T entre GL 2 et 19 au rez-de-chaussée doit être un mur de type E3A. Le mur de type E3A indique un mur existant en maçonnerie en béton. L'image numérisée du bâtiment jointe à la modification 2 ne semble pas comprendre un mur existant en maçonnerie. Pouvez-vous confirmer la construction du mur?
R. Le mur en maçonnerie est nouveau et fait partie du contrat.
- .110 Q. Détail 3/M01.7 Le schéma d'osmose inverse montre un châssis de pompe duplex avec une exigence électrique 208/3 phases, cependant la section 22 67 00 2.6.1 des spécifications mentionne la fourniture d'une (1) pompe avec une exigence électrique 120/1 phase . Pouvez-vous préciser si nous devons fournir un patin de pompe selon les détails ou juste une seule pompe comme mentionné dans les spécifications.
R. Fournir une seule pompe selon les spécifications.
- .111 Q. Pouvez-vous s'il vous plaît fournir un détail qui illustre les exigences de raccordement d'eau/équipement aux éviers qui sont connectés au système RO. Le symbole RO apparaît aux nouveaux emplacements des lavabos du laboratoire. Ce symbole représente-t-il d'autres équipements et si c'est le cas, veuillez fournir une spécification pour ces articles.
R : Le symbole RO indique un robinet en PVC gris monté sur pont avec un robinet à col de cygne rigide de 150 mm et un embout dentelé avec une entrée NPT de 9 mm (3,8") pour l'eau distillée ou RO.

- .112 Q. Pouvez-vous confirmer qu'il n'y a aucune modification au système RO existant situé dans le bâtiment Ellis. et que la seule portée des travaux requis pour ce projet est de se raccorder au tuyau existant dans Ellis Bldg. et acheminez-le vers l'emplacement dans le Fish Lab.
R : Exact, il suffit d'un lien dans la connexion à valve existante.
- .113 Q. Pouvez-vous élaborer sur les exigences d'affichage à distance décrites dans la section 22 67 00 - 2.7 Est-ce que cela demande un appareil de type ordinateur portable/iPad, doit-il être connecté au système BAS, est-il fourni par l'entrepreneur en contrôle ?
R : La télécommande n'est pas requise. Juste un contrôleur de niveau pour l'électrovanne avec des contacts pour une alarme de niveau bas et haut vers le BAS. Contrôleur fourni par Div 22.
- .114 Q. Les unités existantes AHU-4, EF-1 à EF-5s doivent-elles rester comme indiqué sur le dessin MD1.5 ou enlevées et remblayées tel que décrit sur MD1.12 ?
R : Les bordures doivent être enlevées et remplies.
- .115 Q. Section 22 10 10 2.4 POMPE DE CIRCULATION D'EAU RO - 1,2 Ips est d'environ 20 us gpm mais aucune mention de la taille ou de la configuration des tuyaux, simple ou duplex. - le dessin montre un skid de pompe duplex avec interface BACnet et ne mentionne pas tout cela dans la section des spécifications.
R : Une seule pompe est requise, la connexion BACnet ne l'est pas, la taille de la ligne RO est de 38 mm, sur toute la longueur, avec des branches de 12 mm vers les robinets du laboratoire.
- .116 Q. Section 22 67 00 SYSTÈME DE TUYAUTERIE POUR OSMOSE INVERSE DE LABORATOIRE
- il n'y a aucune mention des spécifications de l'osmose inverse, de la taille, des débits, de l'électricité, etc.
- y a-t-il déjà une unité RO dans le bâtiment auquel nous nous connectons ?
- affichage à distance pour l'unité RO mais encore une fois aucune mention des spécifications pour l'unité RO.
R : pompe RO selon les spécifications de la section 22 10 10, paragraphe 2.4. Le système RO existe à Ellis Penthouse, cette portée n'est qu'une connexion à partir d'une connexion à valve existante dans la salle mécanique d'Ellis, niveau 2. Unité RO et affichage à distance non requis.
- .117 Q. Puis-je obtenir les dimensions de l'évier pour LS-2 et LS-3 ?
R : Voir les dessins des armoires de laboratoire pour les dimensions.

Modifications apportées aux devis et aux dessins :

Voir les pièces jointes

Toutes les autres modalités demeurent inchangées.